

DECLARATION DE MONSIEUR JULES DORET NDONGO

MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE

JOURNEE INTERNATIONALE DE L'ARBRE

21 MARS 2022

LE CAMEROUN DE CONCERT AVEC LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE CÉLÈBRE LE 21 MARS LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ARBRE OU DE LA FORÊT (JIA). CETTE JOURNÉE A ÉTÉ INSTITUÉE DÈS LA FIN DES ANNÉES 1970 PAR L'ORGANISATION DES NATIONS-UNIES POUR L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION (FAO). ELLE VISE À RENSEIGNER ET SENSIBILISER LE PUBLIC SUR LA GESTION DURABLE DES FORÊTS ET LES PRESTATIONS FOURNIES PAR LES FORÊTS, AINSI QUE SUR LEUR RÔLE DANS LE CADRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE, LA FOURNITURE DE BOIS, LA PROTECTION CONTRE LES DANGERS NATURELS, L'ÉCOTOURISME, LE REFUGE POUR DE NOMBREUSES ESPÈCES, L'ÉQUILIBRE DE LA BIOSPHERE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES. LE BUT EST QUE LES FORÊTS SOIENT RECONNUES ET APPRÉCIÉES À

LEUR JUSTE VALEUR. POUR Y PARVENIR, LES PAYS SONT INVITÉS À ENGAGER DES EFFORTS AUX NIVEAUX LOCAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL AFIN D'ORGANISER DES ACTIVITÉS AUTOUR DES FORÊTS ET DES ARBRES, PAR EXEMPLE DES CAMPAGNES DE PLANTATION D'ARBRES.

EN 2022 LA JOURNÉE A ÉTÉ PLACÉE SOUS LE THÈME : « LES FORÊTS ET UNE PRODUCTION ET UNE CONSOMMATION DURABLES ». C'EST EST UN THÈME QUI INVITE À UN APPEL À CHOISIR UN BOIS DURABLE POUR LES PERSONNES ET LA PLANÈTE.

LE CAMEROUN EST UN DES ÉMINENTS MEMBRES DE TOUTES LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET PROCESSUS RÉUNIS AUTOUR DU PARTENARIAT DE COLLABORATION POUR LES FORÊTS QUI A INSPIRÉ LES GRANDES IDÉES AUTOUR DE LA RÉFLEXION DE CETTE ANNÉE.

NOUS NE SOMMES PAS SEULEMENT ADHÉRENTS DES PROCESSUS GLOBAUX ET RÉGIONAUX POUR FAIRE DE LA FIGURATION. NOUS SOMMES CONVAINCUS QUE LA FORÊT EST UNE RICHESSE ET UN PATRIMOINE À EXPLOITER CERTES, MAIS AUSSI À PRÉSERVER POUR LES GÉNÉRATIONS PRÉSENTES ET FUTURES.

S'AGISSANT DES EFFORTS EN MATIÈRE DE GESTION DURABLE DES FORÊTS, LA DÉMARCHE AU CAMEROUN S'APPUIE SUR LES SCIENCES FORESTIÈRES. C'EST UN ENSEMBLE D'ACTIVITÉS AYANT TRAIT À LA CONSERVATION, L'AMÉNAGEMENT, LA GESTION ET LA CRÉATION DES FORÊTS, FONDÉ SUR L'IMPÉRATIF DE LUTTE CONTRE UNE UTILISATION EFFRÉNÉE DE CELLES-CI.

L'AMÉNAGEMENT FORESTIER QUI EST L'UN DES PRINCIPAUX OUTILS DONT SE SERT LE MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE (MINFOF) POUR GÉRER LES FORÊTS, RECHERCHE UN ÉQUILIBRE DÉLICAT ENTRE LA SATISFACTION DE LA DEMANDE HUMAINE ACTUELLE EN PRODUITS FORESTIERS DIVERS, ET LA PÉRENNISATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES, AFIN DE GARANTIR LA SATISFACTION DE LA DEMANDE FUTURE EN CES MÊMES PRODUITS.

L'AMÉNAGEMENT FORESTIER PERMET ÉGALEMENT À LA FORÊT DE JOUER DE MANIÈRE DURABLE SES PRINCIPALES FONCTIONS QUI SONT ÉCONOMIQUES, ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET DE PROTECTION.

À CÔTÉ DE CET OUTIL MAJEUR DE LA GESTION DURABLE DES FORÊTS, IL EXISTE AUSSI DES INITIATIVES EN MATIÈRE DE RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE.

À CET ÉGARD, LE GOUVERNEMENT À TRAVERS LE MINFOF A ENGAGÉ DEPUIS 2019, LA « TRANSITION SYLVICOLE » SOUS-TENDUE PAR LE CONCEPT DE « SYLVICULTURE DE 2^{ÈME} GÉNÉRATION », DONT L'UN DES LEVIERS MAJEURS EST LE PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES PLANTATIONS FORESTIÈRES (PNDPF). CE PROGRAMME A POUR OBJECTIF, LE REBOISEMENT DE 40 000 HECTARES DE SUPERFICIE PAR AN, SI LES MOYENS LE PERMETTENT.

LE COÛT DE SA MISE EN ŒUVRE EST DE 3 MILLIONS DE FCFA À L'HECTARE, AUX FINS DE DÉVELOPPER DES CHAINES DE VALEURS SYLVICOLES, AUGMENTER LA SUPERFICIE FORESTIÈRE NATIONALE, CRÉER DES EMPLOIS VERTS AINSI QUE DE LA RICHESSE.

IL SE POSITIONNE COMME UNE ALTERNATIVE À L'ÉCONOMIE SYLVICOLE UNIQUEMENT BASÉE SUR LES FORÊTS NATURELLES ET VISE À TERME DE

SUBSTITUER LE BOIS D'ŒUVRE ISSU DES DITES FORÊTS PAR CELUI DES PLANTATIONS FORESTIÈRES.

PRÈS DE 30 000 HA DE PLANTATIONS ONT ÉTÉ RÉALISÉES DE 2006 À 2018 PRINCIPALEMENT DANS LES RÉSERVES FORESTIÈRES DE L'ÉTAT, GRÂCE AUX APPUIS DU FONDS SPÉCIAL DE DÉVELOPPEMENT FORESTIER (FSDF). C'ÉTAIT DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ANCIEN PROGRAMME NATIONAL DE REBOISEMENT DEVENU OBSOLÈTE.

A CÔTÉ DE CES INITIATIVES NATIONALES, LE CAMEROUN S'EST ENGAGÉ EN 2016 À L'INITIATIVE DE RESTAURATION DE 100 MILLIONS D'HECTARES DE PAYSAGES FORESTIERS DÉGRADÉS EN AFRIQUE. CETTE INITIATIVE, CONNUE SOUS L'ACRONYME « AFR100 », CONTRIBUE DANS LE CADRE DU BONN CHALLENGE À LA RESTAURATION D'ICI 2030, D'UNE SUPERFICIE ESTIMÉE À 12 062 768 D'HECTARES DE PAYSAGES ET TERRES DÉGRADÉS.

AVEC POUR OBJECTIFS L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, L'AUGMENTATION DE LA RÉSILIENCE DES POPULATIONS, L'ATTÉNUATION FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, ETC.

L'INITIATIVE QUI VA AU-DELÀ DU REBOISEMENT, PROCÈDE DE LA RECONSTITUTION DE L'ENSEMBLE DES FONCTIONNALITÉS DES ÉCOSYSTÈMES DÉGRADÉS À TRAVERS LA RELANCE DES PROCESSUS BIOLOGIQUES, L'AUTORÉGULATION ET LA RÉSILIENCE DESDITS ÉCOSYSTÈMES.

LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE INITIATIVE AU NIVEAU NATIONAL AFFICHE LES RÉSULTATS CI-APRÈS :

- LA PRODUCTION GRÂCE À L'APPUI DE LA GIZ, D'UN RAPPORT D'ÉTUDE EN 2017-2018 SUR L'ÉVALUATION DES OPPORTUNITÉS DE RESTAURATION DES PAYSAGES ET TERRES DÉGRADÉES ;**
- L'ÉLABORATION EN 2020 DE MANIÈRE PARTICIPATIVE AVEC L'IMPLICATION DE PLUS D'UNE DIZAINE DE SECTORIELS, DE MÊME QUE**

LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES COMMUNAUTÉS LOCALES, D'UN CADRE STRATÉGIQUE EN MATIÈRE DE RESTAURATION DES PAYSAGES FORESTIERS ET TERRES DÉGRADÉS AU CAMEROUN ;

- **LE RECENSEMENT DE PLUS DE 10 PROJETS INTERNATIONAUX DONT DEUX (02) CONNAISSENT UN DÉBUT DE MISE EN ŒUVRE DANS LES MONTS BAMBOUTOS DANS LA RÉGION DE L'OUEST, ET MOGAZANG DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, GRÂCE AUX FINANCEMENTS DE LA COOPÉRATION ALLEMANDE, POUR DES MONTANTS RESPECTIFS DE 5 MILLIONS ET 10 MILLIONS D'EURO.**

S'AGISSANT DES DÉFIS, LA PLUS GRANDE ATTENTION AU CAMEROUN EST TOURNÉE VERS CINQ (5) CHANTIERS MAJEURS AU RANG DESQUELS :

- ✓ **L'ACTUALISATION DU CORPUS JURIDIQUE QUI ENCADRE LE SOUS-SECTEUR FORESTIER ET FAUNIQUE : IL EST QUESTION D'ACHEVER LE PROCESSUS DE RÉVISION DE LA POLITIQUE**

FORESTIÈRE ET DE SES INSTRUMENTS DE MISE EN ŒUVRE (LOIS ET DÉCRETS D'APPLICATION) ENGAGÉ DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES DÉJÀ ;

✓ LA RÉAPPROPRIATION PAR L'ÉTAT DE SES PRÉROGATIVES STRATÉGIQUES POUR LE SOUS-SECTEUR CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION FORESTIÈRE EN VIGUEUR À TRAVERS LA MAÎTRISE DE LA RESSOURCE, AU MOYEN DE LA RÉALISATION DE L'INVENTAIRE NATIONAL DE LA RESSOURCE FORESTIÈRE, LE DERNIER DATANT DE 2004 ;

✓ LA RÉALISATION DES AMÉNAGEMENTS FORESTIERS ET LA RÉVISION DES PLANS D'AMÉNAGEMENT DES FORÊTS DE PRODUCTION DONT LA PLUPART S'ACHEMINENT VERS LA FIN DE LA PREMIÈRE ROTATION QUI EST DE TRENTE (30) ANS, EN TENANT COMPTE DES NOUVEAUX PRINCIPES INNOVANTS (SCIENTIFIQUES) EN MATIÈRE DE GESTION

FORESTIÈRE TELS QUE LA DÉFINITION DE LA « POSSIBILITÉ ANNUELLE » OU DE LA « BIOCAPACITÉ » DES FORÊTS, PRINCIPES À PARTIR DESQUELS LE MINISTÈRE VA DÉFINIR ET FIXER LES QUANTITÉS DE BOIS À METTRE ANNUELLEMENT À LA DISPOSITION DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES. CELA SUPPOSE DES ARRANGEMENTS À ENVISAGER AU NIVEAU DE LA FISCALITÉ FORESTIÈRE, NOTAMMENT POUR CE QUI EST DE LA REDEVANCE FORESTIÈRE ANNUELLE PAR EXEMPLE.

- ✓ **LE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE FORESTIÈRE AU MOYEN DU SYSTÈME INFORMATIQUE DE GESTION DES INFORMATIONS FORESTIÈRES DE 2^{ÈME} GÉNÉRATION (SIGIF 2) DONT LE LANCEMENT OFFICIEL QUI A EU LIEU LE 1^{ER} AVRIL 2021 GARANTI L'EFFECTIVITÉ DE LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES DE GESTION FORESTIÈRE ET PERMET À DATE D'ENGRANGER D'IMPORTANTES RÉSULTATS CI-APRÈS :**

- 100 DEMANDES DE CERTIFICATS DE MATÉRIALISATION DES LIMITES SOUMISES PAR LES OPÉRATEURS DANS LE SYSTÈME ET 70 APPROUVÉES PAR LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES;**
- 60 DEMANDES DE CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DES TRAVAUX D'INVENTAIRE SOUMISES PAR LES OPÉRATEURS ET 50 APPROUVÉES PAR LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES ;**
- 50 PAO/CAE SIGNÉS ET 30 EN INSTANCE DE SIGNATURE;**
- 3 000 LETTRES DE VOITURES DÉJÀ ACCORDÉES À 12 SOCIÉTÉS QUI ONT À CE JOUR ÉMIS 400 LV.**

EN POURSUIVANT CES EFFORTS, IL RESTE À FAIRE MIGRER TOUS LES ACTEURS DE LA FILIÈRE BOIS DANS L'APPLICATION SIGIF 2, POUR ACCROÎTRE LES PERFORMANCES DU SOUS-SECTEUR FORESTIER (MAÎTRISE DE LA

PRODUCTION TAXABLE, LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, BAISSÉ DE LA CRIMINALITÉ FORESTIÈRE...), EN ASSURANT LA TRAÇABILITÉ ET LA LÉGALITÉ DE TOUS LES PRODUITS FORESTIERS EXPLOITÉS ET EN CIRCULATION SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL, SUR LA BASE D'UNE FISCALITÉ FORESTIÈRE INCITATIVE;

- ✓ **LA CONTRIBUTION À LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE GRÂCE AUX EFFORTS DE LUTTE CONTRE LES PHÉNOMÈNES DE DÉFORESTATION ET DE DÉGRADATION DES FORÊTS, MAIS ÉGALEMENT À TRAVERS LE RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE ET LA RESTAURATION DES PAYSAGES FORESTIERS DÉGRADÉS AU MOYEN DU DÉVELOPPEMENT DES PLANTATIONS FORESTIÈRES ;**
- ✓ **LA PROMOTION DE LA TRANSFORMATION PLUS POUSSÉE DU BOIS DANS LA PERSPECTIVE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCISION DE LA CEMAC VISANT L'INTERDICTION DES EXPORTATIONS DE BOIS EN GRUMES À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2023.**

CONCERNANT L'OBJECTIF « ZÉRO DÉFORESTATION », L'ANALYSE DE LA DIRECTIVE DE L'UE NE RÉSISTE PAS À L'IDÉE QUE SE FONT LES AFRICAINS SELON LAQUELLE, EN VISANT LA MISE SOUS CLOCHE DES FORÊTS, IL N'EN DÉCOULERA QUE DES CONSÉQUENCES NÉFASTES, VOIRE DRAMATIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PAYS BASSIN DU CONGO ENGAGÉS SELON DES HORIZONS PLUS OU MOINS DIFFÉRENTS : 2025, 2030, ET 2035, DANS DES POLITIQUES DITES « D'ÉMERGENCE » QUI POUR LEUR MISE EN ŒUVRE, SONT PARFOIS TENUES D'ENTRAINER LA CONVERSION DÉFINITIVE OU NON DES TERRES FORESTIÈRES.

AUSSI, LA NUANCE AU NIVEAU DE LA SOUS-RÉGION PORTE-T-ELLE SUR LE CONCEPT DE « CONVERSION RAISONNÉE DES TERRES FORESTIÈRE ». SON CONTENU EN COURS D'AFFINEMENT, RENVOIE DE MANIÈRE GÉNÉRALE À L'IDÉE QU'IL EST À CHAQUE FOIS INDIQUÉ DE RECHERCHER DE MEILLEURS COMPROMIS ÉQUILIBRÉS SUR LE FAIT DE RECOURIR

OU NON À LA CONVERSION DES TERRES FORESTIÈRES QUAND LES IMPÉRATIFS DE DÉVELOPPEMENT L'EXIGENT, SUR LE FONDEMENT D'UN ENCADREMENT JURIDIQUE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE RIGOUREUX, VISANT À MINIMISER NÉCESSAIREMENT LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT.

L'IMPORTANCE DE L'ARBRE ET DE LA FORÊT DANS LE MAINTIEN DES GRANDS ÉQUILIBRES ÉCOLOGIQUES MONDIAUX N'EST PLUS À DÉMONTRER, D'OÙ L'INTÉRÊT POUR TOUS LES ACTEURS SOCIAUX DE PRENDRE RAPIDEMENT CONSCIENCE DES ENJEUX DE CE SIÈCLE QUI SONT TOURNÉS VERS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.

MESDAMES, MESSIEURS

CES ENJEUX RENDENT IMPÉRATIFS LA NÉCESSITÉ DE DÉVELOPPER CHACUN ET DE MANIÈRE COLLECTIVE, UNE « CONSCIENCE ÉCOLOGIQUE ET CLIMATIQUE » PORTÉE VERS LE RESPECT QUE NOUS DEVONS À LA NATURE, NOTAMMENT AUX FORÊTS

DONT DÉPEND Désormais L'HUMANITÉ POUR SA SURVIE.

L'INTÉRÊT DES PUBLICS POUR LA FORÊT ET L'ARBRE EST COMPRÉHENSIBLE AU REGARD DE LEUR IMPORTANCE AINSI DÉMONTRÉE. J'INVITE LES COMPOSANTES DIVERSES DE LA POPULATION CAMEROUNAISE À PLANTER LES ARBRES POUR PARTICIPER À L'EFFORT MONDIAL DE RESTAURATION DES PAYSAGES. PLANTER UN ARBRE POUR LA VIE ET LA SURVIE EST Désormais UNE NÉCESSITÉ.

LES ENJEUX DES FORÊTS ÉTANT SOUS RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX ET DE PLUS EN PLUS COMPLEXES ET CHARRIANT DES INTÉRÊTS DIVERS, IL EST DONC BÉNÉFIQUE POUR L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES : INSTITUTIONS PUBLIQUES, INSTITUTIONS PRIVÉES, PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT, ONGs, SOCIÉTÉ CIVILE, D'ŒUVRER DE MANIÈRE CONCERTÉE, DANS LE CADRE D'UNE APPROCHE COLLABORATIVE, PARTICIPATIVE, INCLUSIVE ET EN SYNERGIE, POUR ESPÉRER MAÎTRISER DE MANIÈRE EFFICACE ET EFFICIENTE, LES DÉFIS MAJEURS QUI SONT CEUX DE

**LA GESTION DURABLE DES FORÊTS, EN VUE DE
S'ASSURER QU'ELLES CONTRIBUENT DE FAÇON
DÉTERMINÉE ET RESPONSABLE À L'AMÉLIORATION
DES CONDITIONS DE VIE DE L'HUMANITÉ.**

FAIT À YAOUNDÉ, LE 21 MARS 2022